

LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective.

Nous condamnons la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. Les réponses apportées à ce stade ne sont clairement pas à la hauteur des attentes

C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans le groupe Air Liquide, la Direction générale par l'intermédiaire de ses filiales, maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales en privilégiant la hausse du dividende pour l'actionnaire (+12% en 2018)

Elle persiste dans sa volonté de contraindre les déroulements de carrière et d'uniformiser drastiquement le périmètre des missions en tenant compte uniquement du travail prescrit sans prendre en considération le travail réel.

Alors que montent les exigences de justice sociale et que s'exprime la volonté de pouvoir tout simplement vivre sans la peur du lendemain, la Direction générale prévoit :

- d'accroître les inégalités entre salariés du groupe et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre salariés des différentes filiales
- d'affaiblir les libertés syndicales et les instances de représentation du personnel via les CSE et de soumettre ainsi davantage les salariés à l'arbitraire
- de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les salariés

Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

C'est pourquoi la CGT appelle à une journée de grève le 5 février et à mettre partout en débat le prolongement de l'action.

NOUS REVENDIQUONS

- L'augmentation de la valeur du point à 10,13 € avec un salaire minimum à 1.900 €/mois hors primes au coefficient 130
- Un réel 13ème mois
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune
- Un statut protecteur et unique pour tous les salariés du groupe Air Liquide
- La renégociation de l'accord mutuelle pour permettre à tous les salariés et leurs familles de pouvoir bénéficier d'une couverture santé
- Une réévaluation immédiate des classifications en regard des fonctions réellement exercées par les salariés avec rattrapage de salaire sur les 5 dernières années.
(Cour de cassation, chambre sociale, 6 octobre 2016, n° 15-17.119)
- La fin du travail précaire par l'embauche en CDI des intérimaires, CDD et les alternants.
- L'encadrement du forfait jours et la réduction du temps de travail à 32 heures
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement

FIER-E-S
D'ÊTRE



Syndicat CGT Groupe Air Liquide Région Parisienne

J'adhère !

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel :@.....
Entreprise ou filiale :



À remettre à un militant CGT

Toute l'actualité sur **Syndic'AL.fr**

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !